

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2020
Compte-rendu de la séance

Le Conseil municipal d'Oradour-sur-Glane, dont les membres ont été convoqués le 25 juin 2020, s'est réuni en session ordinaire à salle Robert Lapuelle sous la présidence de M. Philippe LACROIX, Maire.

PRÉSENTS : M. Philippe LACROIX, Maire, M. Francis MANDON, M. Jean BALLOT, Mme Carine VILLEDIEU, M. Jean-Jacques LAMANT, adjoints, M. Maurice GAUTHIER, Mme Yvette DARDILLAC, Mme Colette DESPLOMBAIN, Mme Chantal TARNAUD, Mme Myriam BEAULIEU, Mme Valérie BICHAUD, M. Bertrand LIAGRE, M. Eric FENOLL, Mme Sophie GOURINAT, M. Benoît SADRY, Mme Muriel DELALLET, M. Guillaume GENTY.

ABSENT EXCUSÉ : Mme Isabel MILOR.

ABSENT EXCUSÉ AYANT DONNÉ POUVOIR : M. Landry BOISSELET à Mme Chantal TARNAUD.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Eric FENOLL.

La séance est ouverte à 19H00.

Le quorum étant atteint, il est proposé de passer à l'ordre du jour.

Appel nominatif et désignation d'un secrétaire de séance :

Monsieur le Maire procède à l'appel nominatif des élus et propose de désigner M. Eric FENOLL comme secrétaire de séance.

I – DÉLIBÉRATIONS

1 – Clôture du budget assainissement (délibération 2020/30)

Suite au transfert de la compétence assainissement à la communauté de communes Porte Océane du Limousin et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de clôturer le budget annexe assainissement au 31 décembre 2019.

2 – Proposition de membres pour la commission communale des impôts directs (délibération 2020/31)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil fixe la liste des 32 contribuables de la commune susceptibles d'être désignés par le directeur des services fiscaux pour siéger à la commission communale des impôts directs.

3 – Présentation du rapport de la chambre régionale des comptes concernant le contrôle des comptes communaux et de la gestion communale (délibération 2020/32)

Après avoir pris connaissance du rapport d'observations définitif de la chambre régionale des comptes concernant le contrôle des comptes communaux et de la gestion communale et après avoir entendu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal prend acte du rapport et dit que conformément à l'article L243-9 du Code des juridictions financières, le Maire présentera devant cette même assemblée un rapport des actions entreprises dans le cadre des observations relevées dans un délai de un an.

4 – Signature d'une convention de prestation de service avec la CCPOL (délibération 2020/33)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil autorise le Maire à signer la convention de prestation de service avec la CCPOL encadrant l'intervention des agents d'animation intercommunaux dans l'école communale.

5 – Désignation du représentant SMACL (délibération 2020/34)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil accepte de présenter la candidature de Francis ECKHAUT, Directeur Général des Services, comme mandataire mutualiste auprès de la S.M.A.C.L., dans le collège des personnes morales de droit public.

6 – Modification des conditions de l'adhésion au groupement de commande énergie du SEHV (délibération 2020/35)

Suite à la disparition du tarif réglementé de fourniture d'électricité (tarif bleu), le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise les modifications du groupement de commande énergie du SEHV.

7 – Vote des taux d'imposition 2020 (délibération 2020/36)

Suite à l'avis de la Commission des finances qui s'est réunie le 24 juin dernier, le Maire propose, compte tenu du contexte économique et social et des contraintes budgétaires, de ne pas augmenter le taux des deux taxes locales.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil approuve cette proposition et décide de fixer les taux d'imposition comme suit :

TAXES	TAUX 2019	TAUX 2020
foncière (bâti)	15,82 %	15,82 %
foncière (non bâti)	60,57 %	60,57 %

8 – Budget principal : vote du budget primitif 2020 (délibération 2020/37)

A la demande du Maire, Francis MANDON présente le projet de budget qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 790 000 €	1 790 000 €

Investissement	221 000 €	221 000 €
Total du budget	2 011 000 €	2 011 000 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil adopte le budget primitif communal de l'exercice 2020.

9 – Autorisation de signature de la convention financière avec l'association Familles Rurales « les Copains d'abord » pour l'année 2020 (délibération 2020/38)

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal donne son accord pour la signature de la convention financière entre la commune et l'association Familles Rurales « les Copains d'abord » pour l'année 2020 et autorise M. le Maire à effectuer les démarches et à signer toutes les pièces nécessaires pour mener à bien cette opération.

III – AFFAIRES DIVERSES

1 – Compte-rendu des commissions municipales

1.1 – Finances

Francis MANDON présente la situation budgétaire. Les dépenses de fonctionnement réalisées au 30 juin correspondent à 40 % du budget prévisionnel de l'année 2020.

Le Conseil prend note des informations.

1.2 – Urbanisme

Jean-Jacques LAMANT présente au Conseil Municipal des informations sur plusieurs dossiers en cours ou à venir:

- Un administré a proposé de céder à la commune 3 parcelles situées à proximité du village martyr. Afin de préserver les abords des ruines, le Maire propose d'entamer une négociation avec le propriétaire.
- Une rencontre a eu lieu avec l'Architecte des Bâtiments de France au sujet de l'extension du cimetière communal. Un accord sur l'emplacement est en cours de négociation.
- M. DEMONTOUX a transmis pour information un nouveau plan de son projet de lotissement qu'il souhaite créer en sortie du bourg, sur la route de Saint Junien.

D'autre part, Benoît SADRY présente au Conseil Municipal la proposition de l'Architecte des Bâtiments de France d'inscrire le nouveau bourg d'Oradour comme site patrimonial remarquable.

Le Conseil prend note des informations communiquées.

1.3 – Travaux

Jean BALLOT présente au Conseil Municipal les travaux réalisés par les agents communaux ou ceux en cours de réalisation :

- La plateforme destinée à recevoir l'écopoint aux Bordes est achevée,

- La recherche d'un terrain susceptible d'accueillir un écopoint dans le secteur de Dieulidou se poursuit,
- Les agents ont réalisé des travaux de restructuration des espaces verts, améliorant ainsi l'esthétisme et facilitant leur entretien.

Le Conseil prend note des informations communiquées.

1.4 – Commission des affaires scolaires et sociales

Carine VILLEDIEU fait part au Conseil de plusieurs informations :

- Une réflexion est en cours sur les différents scénarios probables de rentrée scolaire et l'organisation qu'ils entraîneraient,
- La réflexion sur le projet d'installation d'un composteur à l'école se poursuit,
- Le Conseil Municipal d'enfants sera constitué de 10 enfants du CM1 à la 6^{ème}, élus pour 1 an,
- Une agent des services techniques affectée à l'école quittera la collectivité au 31 août suite à une demande de détachement d'un an vers une autre collectivité,
- La remise des livres aux CM2 a été repoussée au 5 septembre en raison de la crise sanitaire actuelle.

Le Conseil prend note des informations communiquées.

1.5 – Commission communication-affaires culturelles

Sophie GOURINAT indique que le prochain Radounaud devrait être publié en octobre et qu'une publication biannuelle sera finalement maintenue.

Par ailleurs, elle aborde le projet d'organisation de représentations de la pièce de Serge Reineix qui a été compliqué et retardé à cause des événements récents. Le Conseil Municipal maintient son soutien pour ce projet.

Le Conseil prend note des informations communiquées.

1.6 – Commission jeunesse, sport et vie associative

Maurice GAUTHIER informe le Conseil Municipal que le forum des associations aura lieu le 13 septembre de 9h00 à 18h00. La réunion de préparation du calendrier associatif aura lieu le 12 septembre.

Le Conseil prend note des informations communiquées.

1.7 – Commission mémoire et organisation des cérémonies

Benoît SADRY transmet au Conseil les messages de la Ville de Schiltigheim, du Consul Général d'Allemagne, de Fritz Körber et de la ville de Dachau, parvenus à l'occasion des cérémonies du 10 juin dernier.

2 – Informations diverses

Le Maire fait part au Conseil Municipal de diverses informations :

- Madame TUYERAS, Messieurs VANTEAUX, GABOUTY et AVEROUS ont transmis leurs félicitations au nouveau Conseil Municipal pour son élection,
- Un arrêté d'interdiction de fréquentation nocturne du stade municipal et des installations alentours a été pris afin de préserver la tranquillité publique.

Par ailleurs, Bertrand LIAGRE et Eric FENOLL présente le projet d'aménagement du village de Montgénie à l'initiative d'un riverain.

Le Conseil prend note des informations communiquées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Le Secrétaire de séance

Le Maire

M. Eric FENOLL

Philippe LACROIX